



Conseil Municipal du lundi 19 AVRIL 2021

Salle Pompidou - 19 h

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DES COMPETENCES QUI LUI SONT DELEGUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

APPROUVE la séance du Conseil Municipal à huis clos, en raison de la crise sanitaire – COVID 19

APPROUVE Avenant n°1 – Approbation à la Convention particulière 1 relative au « SIG métropolitain au portail Géonantes »

PREND ACTE de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif aux risques financiers externes et aux engagements hors bilan de Nantes Métropole au titre des années 2014 et suivantes ;

APPROUVE l'acquisition complémentaire auprès de Madame ROBARD – parcelle ZV 19 au lieu-dit « Les Cahéaux »

APPROUVE l'acquisition de la parcelle ZC 104 lieu-dit « La Bouillonnière » auprès des consorts Blots – Hudhomme

APPROUVE l'acquisition du Moulin du Limeur auprès du Département de Loire-Atlantique

VALIDE la dénomination d'une impasse dans l'opération d'Amétis et Toléfi - Chemin du Domaine

APPROUVE les termes de la convention concernant la mise à disposition d'une parcelle pour le Jardin des Perrières

PREND ACTE de la teneur du débat relatif aux orientations du Règlement Local de Publicité Métropolitain (RLPm)

APPROUVE le versement d'une subvention à l'association le Transistor pour le financement du projet de recyclerie

AUTORISE la demande de subvention au Conseil Départemental et à la Préfecture de Loire-Atlantique pour la restauration de l'Hôtel de Ville

VALIDE le versement d'une subvention à solidarité écologie pour le Collectif « Accueil Migrants »

PREND ACTE du Bilan des contrats aidés (année 2019 – 2020)

PREND ACTE du Bilan de l'activité des chantiers d'insertion de solidarités Emploi 2020

DÉCIDE de la subvention de fonctionnement ADL janvier et février 2021 pour l'OGEC Saint-Michel

APPROUVE les bons d'accès loisirs pour un spectacle à Capellia

APPROUVE les termes de l'avenant à la convention d'adhésion au service de la médecine du Centre de Gestion de Loire-Atlantique.

DÉCIDE la création de postes et **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs

APPROUVE le vœu relatif au maintien des services locaux des Finances Publiques

Fait La Chapelle-sur-Erdre, le 20 avril 2021



Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Philippe GRANGEJEAN